

Jeudi 17 mai 2018

## Conférence Nationale des Territoires : évitons les inégalités territoriales

Ce jeudi 17 mai, la Conférence Nationale des Territoires, instance de dialogue avec les représentants des élus locaux, s'est tenue à Matignon autour du Premier et de membres de son Gouvernement. A l'ordre du jour figurait notamment les suites à donner au rapport relatif à la refonte de la fiscalité locale (Richard – Bur). Ce rapport intervient dans le contexte de l'annonce de la suppression de la taxe d'habitation qui représente pour les communes environ un tiers de leurs ressources.

L'association Villes de France, rassemblant les villes moyennes (villes de 15.000 à 100.000 habitants) et leurs intercommunalités, était représentée par sa Présidente, Caroline CAYEUX, Maire de Beauvais et Présidente de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Lors de la Conférence, Caroline CAYEUX a défendu une réforme de la fiscalité locale plus juste et plus lisible pour les collectivités et pour les villes moyennes en particulier.

Le scénario privilégié par la mission Richard – Bur qui consiste à transférer la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties des départements au bloc communal, complété par le reversement d'une part de TVA, semble le moins inapproprié pour Villes de France.

Caroline CAYEUX a toutefois défendu « la nécessité absolue pour Villes de France de mettre en place une péréquation robuste qui corrige en amont les inégalités mises en relief dans le rapport. Les villes de plus de 20.000 habitants sous compensées perdraient en effet davantage en valeur que les plus petites communes. La compensation dépendra du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties de chaque département, combiné à la TH supprimée dans chaque ville. Cela mérite d'être revu pour une équité renforcée ».

Elle a rappelé les critères qui conviennent d'être renforcés, c'est à dire des critères simples et incontestables tels que la population, l'importance du parc de logements sociaux, les revenus des habitants rapportés au poids de la fiscalité locale ou bien encore les charges de centralité.

Les élus des villes moyennes attendent de cette réforme une meilleure prévisibilité, de la cohérence entre les impôts locaux et les compétences exercées et surtout de la lisibilité pour les années à venir. Villes de France souhaite à cette fin poursuivre un dialogue constructif, sincère et exigeant.

*Présidée par Caroline CAYEUX, maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes et agglomérations de taille infra-métropolitaine du territoire national dont elles forment l'armature urbaine. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.*

*Villes de France porte l'identité de ces territoires et défend leurs intérêts dans les débats de l'aménagement du territoire. Villes de France informe ses adhérents, réalise les études dont ils ont besoin, organise les événements qui les font connaître, valorise les positions communes sur les sujets majeurs pour la « qualité de ville » : gestion locale, développement économique et attractivité, innovation et enseignement supérieur, commerces et services publics, développement durable et qualité environnementale...*